

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On sait que les difficultés qui s'étaient élevées entre les cabinets de Vienne et de Florence au sujet de la dette vénitienne sont définitivement aplanies. Voici dans quelles conditions : l'Italie prend à sa charge le mont Vénitien et s'engage à payer une somme de 87 millions 500,000 fr. pour la part de la dette publique afférente à la Vénétie. L'indemnité pour le matériel de guerre du quadrilatère est comprise dans cette somme, dont le paiement sera fait en espèces en termes mensuels de 1,750,000 florins chacun.

On mande de Florence que la conclusion de la paix étant imminente, le plébiscite des provinces vénitienne aura lieu le 14 octobre. La formule sur le plébiscite sera celle-ci : Voulez-vous faire partie de la monarchie constitutionnelle du roi Victor-Emmanuel II, roi d'Italie, et de ses légitimes successeurs ?

Le gouvernement italien avait eu l'intention d'accorder des récompenses au corps des volontaires. Garibaldi s'y est opposé, et dans un ordre du jour publié à Brescia, il déclare que le corps des volontaires italiens, pendant la campagne de 1866, a fait son devoir, et que dans l'accomplissement de ce devoir il trouve la plus honorable des récompenses.

Les nouvelles sur les négociations avec la Saxe sont contradictoires. Selon les uns, on ne croit pas au maintien de la paix, et tout serait

rompu. D'après des correspondances de Vienne, la convention militaire avec la Prusse serait arrêtée. Voici dans quelles conditions : l'armée saxonne, élevée à 40,000 hommes, serait placée sous le commandement en chef du roi Guillaume et organisée d'après le système prussien.

La convention devrait être mise à exécution au plus tard le 1^{er} juillet 1867. Jusqu'à cette époque, la forteresse de Koenigstein aurait une garnison mixte, mais Dresde serait évacuée par les Prussiens.

Il s'est élevé entre l'Espagne et le gouvernement britannique un différend par suite de la saisie d'un vaisseau anglais, le *Tornado*, comme corsaire chilien.

La presse anglaise se préoccupe sérieusement de ce différend, et demande que le gouvernement britannique exige une réparation complète.

On annonce à New-York la nomination du général Dix comme ministre des Etats-Unis en France.

Les dernières dépêches reçues de New-York assurent que le procès de M. Jefferson Davis est indéfiniment ajourné.

Un nouveau météorologiste vient de surgir. M. Laugé, du département du Tarn, publie dans les journaux du Midi les indications météorologiques suivantes pour le mois d'octobre. Nous les publions à titre de renseignement. Les prédictions pour 1867, vont paraître prochainement sous forme d'almanach; elles seront éditées par la maison Cavailhé, de Lavaux (Tarn).

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

pour le mois d'octobre 1866.

Le 1^{er}, dans la matinée, quelques pluies passeront sur le nord et le midi de la France et sur le nord de l'Espagne.

Le 2, mauvais temps sur la zone de Nantes à Lyon, ainsi que le nord et le centre de l'Espagne et dans la Méditerranée à la latitude des Baléares. Grande bourrasque sur la Baltique au nord de Stockholm.

Le 3, le mauvais temps se portera sur le midi de la France et continuera sur le centre de l'Espagne et dans la Méditerranée. Il abordera le nord de l'Italie et de l'Adriatique. Nouvelle bourrasque sur le nord de la mer du Nord et sur la Baltique.

Le 4, le mauvais temps continuera au centre de l'Espagne, dans la Méditerranée et en Italie.

Le 5, pluvieux au midi de l'Angleterre et sur les côtes de l'Algérie.

Le 8, le mauvais temps réapparaîtra de nouveau sur le centre de l'Espagne, sur la Méditerranée, sur l'Irlande, le centre de l'Angleterre et la mer du Nord.

Le 9, le mauvais temps se portera sur les côtes de l'Algérie, sur le midi de l'Angleterre et sur la Manche.

Le 10, dans la matinée, des pluies éparses tomberont encore sur le nord de la France.

Le 11, dans la matinée, quelques pluies passeront sur le centre de la France.

Le 12, pluvieux sur quelques points du midi de la France.

Le 15, temps variable au nord de l'Espagne : pluie, pluvieux.

Le 15, quelques pluies passeront encore au nord de l'Espagne.

Le 16, le mauvais temps fera son apparition sur le midi de la France, le nord de l'Espagne et la Méditerranée.

Le 17, le mauvais temps continuera à sévir sur le midi de la France. Il s'étendra jusqu'à la latitude de Rochefort.

Le 18, il gagnera tout le centre et le nord de la France.

Le 19, il continuera de sévir sur le nord de la France, sur la Manche et s'étendra jusque sur l'Angleterre. Mauvais temps aussi en Allemagne. Des orages, des gros temps passeront sur les côtes de l'Algérie.

Le 20, pluies au centre de l'Espagne. Bourrasque sur la Méditerranée.

Le 21, une bourrasque orageuse passera sur le midi de la France.

Le 22, quelques pluies arroseront le nord de la France.

Le 25, une nouvelle série de mauvais temps fera son apparition sur tout le centre de la France. Quelques grains passeront dans le midi.

Le 26, le mauvais temps continuera au centre de la France et se fera sentir jusque sur le nord. Temps très-mauvais et très-général.

Le 27, toujours temps très-mauvais. Il sévira particulièrement sur la Manche, le nord et le midi de la France, au nord de l'Italie et en Allemagne.

Le 28, quelques pluies arroseront encore le nord et le midi de la France. Le mauvais temps continuera en Italie et en Allemagne.

Pluies éparses sur le nord de la France et de l'Espagne.

FEUILLETON.

42

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

TROISIÈME VOLUME.

(Suite.)

Tous trois, dès ce moment, marchèrent rudement; Des Brays, qui se savait meilleur piéton que les deux autres, voulant se venger de leur rire, allongea si fort le pas, que Morelle trebuchait à chaque enjambée.

Le curé allait demander grâce quand Bien-Assis nécessita un temps d'arrêt.

— Nom de nom ! cria le braconnier dont les deux pieds venaient de manquer sur un glacier caché par la neige.

Morelle était par terre, voyageant sur le dos, avec une vitesse inquiétante, vers un ravin qui l'attirait.

Dans sa chute, nous devons le dire, Bien-Assis n'avait songé qu'à préserver son fusil : aussi s'en al-

lait-il les mains contractées sur cette arme qu'il serait contre lui.

— Jouez des ongles, cria l'abbé Raoux, ou la tête va passer la première !...

— Jouer des ongles ! murmura Bien-Assis qui glissait toujours.

— Appuyez les talons, cria Des Brays, ou sinon vous êtes dans le ravin.

— Eh ! non, non, je n'irai pas ! dit Morelle, qui venait d'être accroché par un buisson.

Le braconnier se débarrassant avec précaution des épines, s'agenouillant ensuite avec lenteur, faisant avec défiance un dernier effort, se retrouva debout.

— Diable soit de la glace ! murmura-t-il ; elle est plus dure que des rochers ; et diable soit de vos jambes, elles sont plus longues que celles d'un courlis...

— Votre fusil n'est pas cassé ? demanda Tranche-Montagnes.

— Eh ! non, non !...

— Alors il n'y a pas de mal.

— Il n'y a pas de mal, reprit Morelle ; vous n'en savez rien... Si j'avais donc glissé en montant, cet endroit serait passé, et il faut que je recommence.

Ils étaient précisément à la pièce d'eau où la femme

de Gimel avait fait une chute mortelle, c'est dire qu'ils étaient arrivés.

En effet, quelques minutes plus tard, le curé appuyait la main sur un loquet de bois, et, poussant une porte mal jointe, ils entrèrent dans un taudis où plusieurs personnes, assises auprès du feu, à la vue de l'abbé Raoux, se levèrent.

Un homme, debout devant la cheminée, tenait une poêle ; dans cette poêle de la viande criait en grillant.

Cet homme était Gimel.

Marie Coucheuse, ou, pour nous exprimer clairement une fois sur elle, Marie la sage-femme, mettait le couvert ; elle plaçait quelques verres, un pichet plein de vin et des assiettes ébréchées, sur une table composée de deux planches clouées sur quatre pieux piqués dans le sol détrempé de cette demeure.

— Eh bien ? demanda le prêtre à la sage-femme, qui, à l'arrivée des habitants de Ris, avait paru honteuse de sa besogne.

— Pauvre monsieur le curé, répondit Gimel, c'est fini ; la Louise a passé !

L'abbé Raoux, sans répliquer, alla vers le lit, dont les rideaux en loques étaient fermés.

Posant son fusil, écartant la serge fétide de cette

couche, le prêtre s'agenouilla, et une fervente prière, échappée de ses lèvres, monta vers le ciel, pendant que la viande, surveillée par Gimel, continuait de crier en cuisant.

La sage-femme s'était mise à genoux, tout le monde, moins un, fit comme elle.

— A genoux, misérable ! cria l'abbé Raoux.

— La fricassée brûlerait, répondit-il ; et le fritot étant gâté, la Louise n'irait pas à un meilleur endroit.

— Misérable ivrogne ! repartit le curé, je parlerai de toi à Mme Arnould.

Cette menace produisit sur le veuf un effet magique.

Se débarrassant de la poêle, qu'il mit dans le coin de la cheminée, Gimel vint s'abattre à deux genoux devant le lit, et priant, criant des plaintes, se lamenta tandis que le prêtre récitait tout haut les prières des trépassés.

L'abbé Raoux se leva, ne cherchant même pas à cacher le dégoût que lui inspirait le voisinage des invités du montagnard.

Il ferma les rideaux, jeta un coup-d'œil inquisiteur sur les personnes qui l'entouraient, et dit brusquement à ses compagnons de route :

A partir du 25 jusques au 29, de grandes bourrasques se succéderont presque sans interruption au nord de l'Angleterre et de la Baltique.

Comme on voit, le temps sera loin d'être beau pendant le mois d'octobre.

Les marins auront à redouter de forts coups de vent dans les régions indiquées pendant que séviront les deux principales séries de mauvais temps.

St-Paul (Tarn), le 15 septembre 1866.

LAUGÉ.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On ne peut pas encore calculer toute l'importance des désastres de l'inondation de 1866; mais on sait déjà qu'ils sont considérables.

Les effets en sont aussi terribles que surprenants, le fléau passe à travers le pays, déjoue tous les calculs, toutes les théories, suit une direction qu'on ne prévoyait pas, épargne un canton que l'on jugeait devoir être englouti.

A St-Martin, l'eau, en se précipitant dans la Vallée, a traversé toute la campagne, et son impétuosité l'a portée jusqu'à Longué, puis sur la commune de Beaufort; les bourgs de St-Martin, St-Clément et les Rosiers n'étaient pas inondés. En amont de la rupture, l'eau a remonté sur les communes de St-Lambert et de Vivy, et la jonction s'est faite avec la seconde irruption qui s'était établie à Briacé. Quoiqu'en cet endroit il y ait eu une chute assez rapide, la quantité d'eau qui s'écoulait n'a pas été considérable. La route de la Ronde a été submergée de quelques centimètres, et pendant une nuit seulement.

De tous côtés, il y a eu des actes de dévouement, et nous serons heureux de faire connaître, dès que nous en serons à même, les citoyens courageux qui n'ont pas craint d'exposer leur vie pour porter secours à quelque inondé.

Plus d'un imprudent, plus d'un entêté aussi n'ont pas voulu tenir compte des avis de l'administration, qui, longtemps avant l'heure fatale, n'a cessé de tenir les populations en éveil. On craint beaucoup qu'à St-Martin, un vieillard n'ait été victime d'une résistance incompréhensible.

Il occupait une maison à 100 mètres de la brèche et dans le plus fort du courant; à la dernière heure, malgré les avis et les sollicitations de sa famille, il monta dans son grenier.

M. Léon Mayaud, maire de St-Martin, informé de sa situation, envoya une barque montée par quatre hommes pour aborder la maison; ceux-ci ne purent approcher à plus

de 20 mètres. Ils appelèrent mais en vain, aucune voix ne répondit. L'anxiété était grande; M. Léon Mayaud fit un nouvel appel aux hommes de bonne volonté, et quatre marins de Chenéhutte-les-Tuffeaux, les sieurs François Martineau et son fils, et deux autres jeunes gens, auxquels s'était joint M. Duportail, s'embarquèrent avec lui, tous bien résolus à aborder la maison.

Après de longs efforts, au milieu du péril, ils arrivèrent au but; les murailles étaient ébranlées et lézardées de tous côtés; enfin l'un des marins atteignit le toit, se fit un passage entre les chevrons et explora la maison; plusieurs planchers avaient disparus, et entre autres celui sur lequel s'était réfugié le vieillard. Tout espoir est donc perdu.

La population témoin de cette expédition périlleuse était dans une grande anxiété et, bien qu'elle n'ait pas été couronnée de succès, à leur retour, M. Léon Mayaud et ses compagnons ont été chaleureusement accueillis.

La crue de la Loire a amené le renversement de murs de jardins, clôture, etc.; mais ce qui est plus grave, elle a ébranlé plusieurs maisons.

Au port Sigogne, la terrasse de la maison occupée par M. Maugras a été emportée par le courant de la Loire; la maison elle-même n'a pas souffert, mais aujourd'hui les fondations ne sont plus défendues, et les eaux sont encore grandes.

Le numéro du *Journal de Maine-et-Loire*, du 29 septembre, annonçait qu'on avait des craintes sérieuses pour les ponts de Saumur. Les ponts n'ont jamais inspiré la moindre crainte.

La Loire a rompu la levée de Montsoreau, sur le territoire de la commune de Turquant. On craint que les prés ne soient ensablés.

M. le Maire de Saumur nous a remis une copie de la lettre suivante, qu'il a adressée à M. le Capitaine des pompiers :

« Saumur, le 3 octobre 1866.

» Monsieur le Capitaine,

» Je ne veux pas tarder à vous exprimer mon admiration et ma gratitude pour le zèle et le dévouement déployés par votre belle compagnie dans la rude épreuve que nous venons de traverser. Si notre ville a pu échapper aux ravages du fléau, c'est surtout à nos pompiers que nous le devons. Durant trois nuits et quatre jours consécutifs, nous les avons vus constamment à l'œuvre, oubliant la fatigue, négligeant la défense de leurs propres maisons, ne songeant qu'au salut commun et se portant partout au-devant du danger. Remerciez-les cordialement en mon nom, et dites-leur que, tant que je vivra, maire ou simple particulier, je n'oublierai jamais leur courageuse conduite.

» Je voudrais pouvoir serrer la main à cha-

acun d'eux. Je le fais ici en serrant celle du digne chef qui les commande et les représente si bien.

» A vous, bien affectueusement.

» Le député au Corps-Législatif, maire de Saumur, LOUVET.

Saumur, le 3 octobre 1866.

Le Capitaine commandant les sapeurs-pompiers, chevalier de la Légion-d'Honneur,

A Monsieur le Rédacteur de l'*Echo saumurois*.

Monsieur,

« Je viens de lire l'article que vous avez publié sur la défense de Saumur contre les inondations, et je suis personnellement très-touché des éloges que vous voulez bien me donner.

» Dans la mesure de mes forces et sous le poids de la lourde part de responsabilité que m'imposait le salut de la ville gravement compromis, surtout par la levée d'ancienne construction du Chardonnet, j'ai fait tout ce qu'il m'était possible de faire.

» Vous avez cité particulièrement M. Roffay, l'un de mes officiers, et certes, par tous les rapports qui m'unissent à lui, comme collaborateur dans mes travaux d'architecte, comme officier dans ma compagnie, comme ami, faisant en quelque sorte partie de la famille, cet éloge m'a causé un véritable plaisir; mais à nous deux nous n'eussions rien pu faire, et les affreux malheurs qui menaçaient notre ville se fussent probablement réalisés, si je n'avais trouvé à tout instant dans tous les rangs de ma compagnie, un ferme et solide appui : dans mon premier lieutenant, M. Ch. Bersoullé, cette intelligence sûre et profonde des situations périlleuses, ce calme dans le commandement et cette énergique volonté qui mènent tout à bien; dans mon second lieutenant, M. Gasnault, la connaissance des travaux, l'habitude de diriger et commander utilement et sans hésitation, emmenant droit au but les hommes sous ses ordres; dans le dernier venu de nous, M. le sous-lieutenant Bou-teiller, l'activité, le zèle et la rapidité d'exécution dans les ordres à transmettre et à exécuter.

» Enfin, nous n'eussions certes obtenu aucun résultat, si, depuis mon sergent-major, cette âme de ma compagnie, et mon fourrier, son digne aide, les sous-officiers des cadres et hors cadres, et les 130 sapeurs formant le total du contrôle, je n'avais pas rencontré le dévouement, le cœur et l'âme du vrai citoyen. L'intelligence du danger et cette admirable discipline imposée par la raison seulement, ont fait qu'en toutes circonstances, l'ordre le plus sérieux comme le commandement le moins important, ont été strictement exécutés. Pendant ces jours d'anxiété perpétuelle, ces nuits si affreuses d'inquiétude; malgré un travail dépassant souvent les forces humaines, dans la boue, dans l'eau, sous les

averses d'une pluie torrentielle, tout fut élevé sans hésitation, sans réplique, avec un ensemble, une rapidité d'exécution dont on trouve peu d'exemple, par ces courageux citoyens, la plupart pères de familles qui avaient abandonné leurs ateliers, leurs foyers en danger, pour venir au secours de tous.

» Agréer, etc. JOLY-LETERME.

Les pertes occasionnées par l'incendie de la maison Chevallier, au Pont-Fouchard, ont été plus considérables qu'on ne le pensait au premier abord. Et cependant les prompts secours apportés par les voisins, les habitants du Pont-Fouchard et les pompiers de Saumur ont empêché ce sinistre de prendre plus d'extension. Parmi les citoyens qui, aux premiers cris d'alarme, se sont mis à l'eau, nous devons citer : MM. Toucheron, secrétaire de la mairie de Saumur, Piffard, mécanicien, Frémond, Millerand, Bouchard-Lemoine, Paul Taveau, Auger, charpentier, et plusieurs autres encore dont nous ne connaissons pas les noms.

Malgré la situation critique de la ville, les secours sont également arrivés; nous avons déjà parlé de l'empressement d'une escouade de pompiers; nous devons dire encore que la police de Saumur a apporté son concours. Les agents de police Charpignon, Chaverlange, Béas et Largeau se sont mis à l'eau, ont travaillé en cette position tout le temps du danger et ne se sont retirés qu'à la fin de l'incendie.

M. Demarest, maire de Bagneux, a adressé à M. Joly, capitaine des pompiers, la lettre suivante que nous sommes heureux de publier :

« Bagneux, le 1^{er} octobre 1866.

» Monsieur le capitaine,

« Après deux jours et deux nuits d'un dévouement héroïque pour combattre le fléau de l'inondation qui menaçait la ville et le pays de Saumur, vous avez, Monsieur le Capitaine, vous et votre admirable compagnie de pompiers, interrompu un moment l'œuvre de votre généreuse et noble abnégation pour venir à Bagneux éteindre un incendie qui aurait pu, sans votre empressée intervention, détruire une partie du Pont-Fouchard; vous êtes venu prêter votre concours à l'intrépide population de la commune.

» Au nom de la population, je viens vous dire un cordial remerciement, vous exprimer notre profonde reconnaissance, vous priant d'être l'interprète, auprès de votre compagnie, de nos sincères et vifs sentiments de gratitude.

» Daignez, Monsieur le Capitaine, agréer etc.;

» Le maire de Bagneux,

» EZÉCHIEL DEMAREST.

A l'un des escaliers de la cale de Limoges un brave homme de Fenet, ayant perdu l'équi-

— Allons-nous-en!

— Je vais m'en aller avec vous, répliqua la sage-femme, tout ce monde va s'attabler; au lieu de prières, la pauvre Louise aura des chansons; je ne veux pas rester ici...

— Venez avec nous, Marie, repartit le curé.

— Pauvre Marie! dit Gimel en se redressant, je n'ai rien à vous donner.

— Garde ton argent pour boire, vaurien, répondit l'accoucheuse; la dame de chez Rofins me paye pour soigner les malades, tu n'as donc pas à me payer.

Gimel reprit stoïquement sa poêle et ne répondit pas.

— Fiche canaille! fit Des Brays en sortant le premier de la maison; si jamais je le rencontre dans un bois, je tirerai sur lui comme sur un chien fou.

Tranche-Montagnes, au lieu de s'engager dans le chemin de Ris, venait de prendre le chemin du Bancherel, village qu'il fallait traverser pour aller chez Rofins.

— Pas par là, monsieur Des Brays. Où allez-vous donc? cria Marie Coucheuse.

— Vous m'apprendrez peut-être mon chemin! répliqua brusquement Tranche-Montagnes.

— Vous prenez tout droit le chemin de chez Rofins.

— C'est là que nous allons, Marie; la paix est faite, dit le curé...

— Et je vais coucher chez M. Lucien, interrompit Des Brays; à votre service...

— Je n'ai pas besoin de votre invitation, répondit fièrement Marie Coucheuse; mon lit est toujours fait chez Mme Arnould; car, si la chère dame a oublié le bois où vous l'avez blessée, elle se souvient toujours de la forêt de Montpérou, où elle a fait entendre son premier cri.

— Nous savons cela, interrompit l'abbé Raoux, et l'invitation de Des Brays n'est pas sérieuse; lui aussi connaît les liens qui vous attachent à Mme Arnould.

— Si vous les connaissez, repartit brusquement la paysanne, ce n'est pas la peine d'en parler.

— Le temps est mal choisi pour se disputer, fit observer Morelle; en voulant vous écouter, j'ai manqué de me rompre le cou.

Ils marchèrent silencieux, traversèrent le Bancherel, ce hameau qui un jour vit passer les hommes d'armes de Philippe-le-Bel, et, arrivant sur un plateau, découvrirent les murs du temple, bruns

dans la nuit, comme une momie sortant de son linceul. Ils devaient côtoyer cette ruine.

Le vent sifflait aigre et glacé dans ces murs démantelés; et, à mesure qu'ils en approchaient, un frisson, qui n'était pas amené par le froid, courait sur l'épiderme des voyageurs.

Il y a tant de sinistres légendes attachées à ces ruines, qu'y passer la nuit est témérité pour celui qui croit à ces légendes.

Donc ils croyaient, car ils frissonnaient tous autrement que de froid en arrivant à ces vieilles murailles.

De cet endroit, de cette enceinte de douves, comblées par des murs autrefois menaçants, et qui, aujourd'hui égrénés, voient pousser des ronces entre leurs moellons disjoints, de ce squelette de puissance qui perd une de ses pierres à chacune de ses pierres lancées contre lui par un pâtre désœuvré, de ce fantôme de l'ordre religieux sapé par le courroux du petit-fils de saint Louis, les voyageurs eussent pu découvrir, dans une nuit ordinaire, le logis de Lucien Arnould: une pente douce conduisant de l'ancienne demeure des Templiers à la maison de l'écrivain; mais la neige, par ses tourbillons, rendait alors l'obscurité complète.

Deux coups de feu partirent dans la direction de chez Rofins.

— Sur quoi d'Hascher peut-il tirer à cette heure? demanda Tranche-Montagnes, qui s'était arrêté court.

— Eh! vous ne savez pas qui a tiré! repartit Bien-Assis, en s'arrêtant à côté de Des Brays.

— Ce doit être M. d'Hascher, dit le prêtre; il m'a semblé reconnaître le bruit de son fusil.

— Son fusil! son fusil! fit Morelle, tous les fusils parlent de même.

— Sur quoi diable a-t-il fait feu? reprit Tranche-Montagnes, dont la plus grande sollicitude était la peur qu'un autre tuât ce que lui n'aurait pas tué.

— Sur le diable! répondit Marie Coucheuse, qui n'était intimidée par personne, pas même par le curé.

— Ou sur des grues, dit Des Brays, il y en a souvent par ces grandes hivernées dans les sources chaudes de chez Rofins.

— Ou sur le loup, repartit le braconnier.

— Ou sur son idée, pensa l'abbé Raoux, qui, plusieurs fois pendant cette soirée, avait cherché à deviner cette autre idée cachée par le chasseur.

libre, disparaissait sous les eaux; l'agent de police Béas s'est courageusement précipité sur les degrés submergés de l'escalier et a été assez heureux pour ramener à terre le vieillard en danger de mort. Il a pu le saisir par la jambe.

On nous signale le nommé Alfred Lacaud qui a sauvé un garçon charcutier tombé dans une cave contenant 4 mètres d'eau, et dans laquelle il eut incontestablement trouvé la mort, sans les prompts secours que lui a portés Lacaud.

On nous écrit de Varennes-Sous-Montsoreau :

Nous sommes sauvés encore une fois. Samedi et dimanche, la Loire croissait avec rapidité et elle a été maintenue grâce à l'activité des habitants excités et dirigés par M. Hervé, maire de Varennes, qui se portait dans tous les endroits périlleux, donnant des ordres énergiques qui ont été parfaitement exécutés.

A la veille de la rentrée des classes, qui devait avoir lieu lundi dernier, mais qui se trouve remise à huit jours plus tard, par suite des inondations, M. Benoit, principal du collège de Saumur, a adressé aux familles une circulaire pour annoncer une augmentation dans le prix de la pension.

Nous devons à un père de famille la communication de cette pièce, contre laquelle il nous est d'ailleurs adressé plusieurs réclamations :

« Saumur, le 15 septembre 1866.

» M.

J'ai l'honneur de vous informer que le Bureau d'Administration du Collège a fixé ainsi qu'il suit, à partir du 1^{er} octobre 1866, le taux de la pension, de la demi-pension et de l'externat.

	Latins.	Français.
Pensionnaires	500 fr.	450 fr.
Demi-Pensionnaires	280	240
Externes libres	100	60
Externes libres élémentaires.		50

Une remise de 50 fr. est faite pour deux frères pensionnaires.

Les autres conditions restent les mêmes. Veuillez agréer, M. l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués,
« Le principal du Collège,
» CH. BENOIT. »

Des pères de famille se plaignent d'avoir été informés bien tardivement d'une pareille mesure, qui n'aurait d'autre but, selon eux, que d'augmenter le bénéfice raisonnable que procurait au Principal le prix ancien.

Ce n'est peut-être qu'un ballon d'essai, car nous tenons de source certaine que le budget du collège porte : « Pour 1867, les régents de seconde, troisième, quatrième, et sixième recevront une augmentation de 100 fr., soit 400 fr. Ces traitements, accordés en

— Marchons, poursuit Tranche-Montagnes, nous le saurons bientôt; moi je parie pour des grues.

— Et moi pour le diable, répondit en riant la sage-femme.

— Taisez-vous donc, Marie ! dit le curé.

— Et moi pour un loup, fit Bien-Assis; deux rudes coups !

— C'est assez dit, on les a entendus comme vous, répliqua Tranche-Montagnes.

Ils continuèrent de marcher : un peu plus loin, Des Brays s'arrêta de nouveau.

— Qui va là ? cria-t-il.

— Voilà Des Brays qui se fait peur, dit à l'abbé Raoux le braconnier.

Personne n'avait répondu au qui-vive de Tranche-Montagnes; mais tous, en portant leur attention vers un point indiqué par Des Brays, distinguèrent une ombre de taille humaine qui glissait prestement et sans bruit sur la neige.

— Répondez, ou je fais feu ! cria Tranche-Montagnes.

— Ne tirez pas, interrompit l'abbé Raoux, car vous tueriez un homme sans être dans le cas de légitime défense.

» prévision d'un surcroît de recettes, basé sur l'élévation du taux de la rétribution scolaire, ne seront payables qu'autant que les dites recettes aient été effectuées. »

Une semblable mesure est-elle d'ailleurs bien opportune au moment où notre pays tout entier vient d'être frappé par trois fléaux : les gelées, la grêle et tout récemment les inondations ?

A chacun la solution de la question.

Si nous publions ces réflexions, qui d'ailleurs ne sont pas nôtres, c'est purement afin de combattre une idée fâcheuse qui pourrait compromettre la prospérité jusqu'ici toujours croissante de notre collège.

On écrit de Tours, le 30 septembre :

Hier, à huit heures quarante minutes du soir, s'est réalisé le désastreux événement redouté, malheureusement avec trop de raison, par les communes situées en amont de Tours, sur la rive gauche de la Loire, et le plus menaçant pour la sécurité de la ville de Tours et de la commune de Saint-Avertin. La levée s'est brisée à Conneuil, sur le territoire de la commune de Ville-aux-Dames.

Pendant deux jours, les efforts de la défense s'étaient portés sur ce point. Cent cinquante militaires y avaient été envoyés sous la direction de M. Pourreau, conducteur des ponts-et-chaussées. Bientôt un détachement des colons de Mettray vint se joindre à ces premiers travailleurs. Leurs efforts communs parvinrent avec peine à maintenir les nombreux renards qui se produisaient aux pieds de la levée, à l'endroit où en 1856 s'était manifestée la rupture qui avait été cause de l'inondation de la Ville-aux-Dames, de Saint-Pierre-des-Corps et de la ville de Tours. Le peu de consistance des terres employées à la réparation de la brèche de 1856 favorisait singulièrement les infiltrations.

Les efforts des travailleurs parurent avoir quelque succès durant le premier jour. Mais le lendemain, des symptômes redoutables commencèrent à inspirer les plus vives craintes, qui redoublèrent surtout dans la journée d'hier.

Ces appréhensions furent le signal des plus énergiques efforts. Sur l'ordre de M. le Préfet, le nombre des travailleurs fut considérablement augmenté, les outils, les sacs à terre, les toiles, les provisions de toute espèce furent expédiés en toute hâte, et l'on put croire qu'une rupture serait conjurée; ce devait être une décevante espérance: vers six heures du soir, le danger s'accrut énormément. On travaillait avec une ardeur extrême et une admirable énergie; soldats et ouvriers civils rivalisaient de vigueur et d'audace; les sacs s'accumulaient partout où les renards se faisaient jour, et l'on voyait, à la lueur des torches, les travailleurs les foulant aux pieds, sous la menace d'une rupture imminente. Mais une infiltration qui

— Pensez-vous que ce soit un homme de chair et d'os, ou ne serait-ce pas quelque lutin retournant aux murs du temple ?

— C'est un homme sans souliers ni sabots, dit le curé, quelqu'un qui fuit.

— Tu as de la chance que notre évêque soit avec nous, murmura Des Brays avec forfanterie, et assez haut pour être entendu de la sage-femme : sans lui, le plomb de mon fusil aurait déjà fait connaissance avec ta peau...

— Au lieu de faire des évêques et de menacer des gens qui n'ont pas envie de vous répondre, répliqua le braconnier, marchez donc, ou je prends la tête.

— Parce que celui qui se sauve est derrière nous ?

— Marcherez-vous ?

— Et vous ?

— Etre en avant des autres ne me fera pas peur ! dit résolument Bien-Assis.

— Poltron ! fit Tranche-Montagnes, qui le suivait en jetant un regard oblique vers l'endroit où avait disparu le fuyard.

(La suite au prochain numéro.)

résistait à tous les efforts faits pour l'étancher, ne laissa bientôt plus aucun doute sur l'imminence du péril; l'eau jaillit du sol avec une violence qui ne laissait plus aucun doute sur le dénouement défavorable de cette grande lutte que dirigeaient M. Pourreau et M. Ponsin, ingénieur du chemin de fer d'Orléans, qui avait spontanément apporté son concours. Aux infiltrations succéda tout-à-coup un véritable jet d'eau, et la levée s'ouvrit, donnant passage aux eaux toujours croissantes de la Loire.

La catastrophe était accomplie; en peu d'heures le val depuis Montlouis jusqu'au canal était envahi, et, à l'heure où nous écrivons, cette varenne naguère si riante et si riche, avait disparu sous une nappe d'eau variant de deux à trois mètres, et la lutte pour conjurer le fléau de l'inondation allait se porter sur le canal, c'est-à-dire sur le dernier rempart de Tours. La levée de Rochepinard venait d'être coupée sur deux points pour permettre aux flots de la Loire de se déverser dans le Cher afin de préserver la ville.

Mais ce résultat ne pouvait être obtenu qu'aux dépens de Saint-Avertin où se continue la lutte à l'heure où nous écrivons.

Notre plume se refuse à décrire le spectacle de désolation des deux communes de la Ville-aux-Dames et de Saint-Pierre-des-Corps, et le lamentable désespoir de leurs habitants qui, réfugiés sur les levées et sur les hauteurs attendent dans une morne anxiété la cessation du fléau qui les ruine.

Avertis dès la première heure du danger, ils ont pu sauver leur vie, mais en abandonnant aux eaux la meilleure part de leurs récoltes, et à la Providence leurs maisons, leurs meubles et leur linge. Dans leur misère, ces populations désolées ne forment qu'un vœu, c'est que Tours soit préservé. Quant au soulagement de leurs souffrances, quant à leur sécurité à venir, elles s'en reposent avec une touchante confiance sur la générosité de la France, sur la prévoyance, sur la volonté, sur la bonté de l'Empereur.

Le Journal du Loiret, daté d'Orléans, 29, nous apporte les détails suivants :

L'inondation n'a pas manqué d'arriver à sa fatale échéance de dix années : 1846, 1856, 1866 ! Tristes dates pour nos populations si cruellement frappées par le fléau.

Cette nuit, à une heure, les levées ont crevé, pour nous servir d'un terme vulgaire, mais expressif, et l'inondation a fait son œuvre.

Une brèche s'est déclarée en face du château de l'Isle, à la hauteur de Combleux. En cet endroit, la levée du val forme un coude. La digue une fois rompue, le torrent s'est précipité avec une impétuosité épouvantable.

Du côté de Jargeau le désastre est considérable. La levée s'est rompue. Voici la dépêche que l'autorité faisait afficher ce matin, sous la rubrique de Jargeau, minuit et quart : « La levée est rompue un peu au-dessus de l'ancienne brèche. La ville de Jargeau est couverte d'eau. Le pont résiste. La Loire baisse en dix minutes de 45 centimètres. »

On comprend à quel point ces tristes nouvelles ont impressionné tout le monde. Le val est sous l'eau, les récoltes sont submergées, les maisons sont envahies. Que de ruines ! que de désastres ! que de scènes de désolation ! On espère toutefois que les dommages seront moins grands à Jargeau qu'en 1856.

CHEMIN DE FER D'ANGERS A NIORT.

Section d'Angers à Cholet.

La ligne d'Angers à Niort s'embranché à la station de la Possonnière, près d'Angers, sur le chemin de Paris à Nantes.

A partir de ce point, le chemin s'infléchit sur la gauche, traverse la Loire sur un magnifique pont en maçonnerie, composé de 17 arches de 30 mètres d'ouvertures et 2 arches de 4 mètres; il compte une longueur totale de 601 mètres 50.

Ce premier ouvrage d'art franchi, la ligne rencontre à très-peu de distance deux autres ponts : le premier, jeté sur la rivière de Louet,

est composé de 3 piles en maçonnerie supportant quatre travées en tôle à jour treillisée, sur lesquelles s'appuient les voies; ce pont, très-élégant, est d'une longueur totale de 155 m.; le second traverse le Layon; il se compose de trois arches en maçonnerie de 12 mètres d'ouverture chacune, et a une longueur totale de 61 mètres.

Entre ces deux derniers ponts se trouve Chalennes, première station de la ligne.

Au sortir de Chalennes, et jusqu'à la Jumellière (2^e station), le tracé suit une rampe de 5 kilomètres 500 mètres de longueur, laquelle, — partie de la côte de 22 mètres 50 au-dessus du niveau de la mer, — atteint 80 mètres à son point culminant.

De la Jumellière, la voie, après avoir suivi un tracé dont la déclivité varie à chaque instant et se tient tantôt en rampe, tantôt en pente, gagne Chemillé (3^e station), dont le palier est situé à 86 mètres au-dessus du niveau de la mer.

De Chemillé, le tracé, par une succession de courbes et de rampes coupées par des paliers et dont le maximum atteint la cote de 124 mètres, arrive à Trémentines (4^e station).

La station de Trémentines est située à 125 mètres 70 centimètres au-dessus du niveau de la mer.

De Trémentines à Cholet, où s'arrête aujourd'hui le chemin, il y a 11 kilomètres; et le palier de la station est situé à la cote de 124 mètres, que le chemin a atteint dans ce dernier parcours par une suite de pentes et de rampes d'une petite déclivité.

La station de Cholet s'appuie à la route impériale n° 160 de Saumur aux Sables-d'Olonne.

On annonce, pour dimanche prochain, un brillant carrousel à l'occasion de l'inspection de l'Ecole de cavalerie par M. le général comte de Goyon.

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Une dépêche de la Vera-Cruz venue par la voie de New-York annonce que le maréchal Bazaine va rentrer en France.

D'après la Patrie, le maréchal aurait déjà annoncé aux différents chefs de corps d'armée qu'il quitterait le Mexique vers la fin de novembre; quant au général Douay, il partirait au mois de janvier, et c'est M. le général baron Neigre, aujourd'hui commandant de la seconde division militaire, en résidence à Puebla, qui prendrait le commandement des troupes françaises après le départ de la première partie du corps expéditionnaire.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 29 septembre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Le comte Bacciocchi. — Cession de la Vénétie : Manifestation à Padoue. — Questions du jour : Les agrandissements de la Prusse. — La fonderie de canons pour la marine de Ruelle-sur-Touvre. — Exposition universelle de 1867. — La Noyée, nouvelle (suite et fin). — Un Gendre : première représentation au théâtre du Vaudeville. — L'Envers du théâtre : le personnel, les trucs grands et petits; étude scénique par Bertall. — La Pipe de Coriolan (nouvelle). — Revue scientifique. — Les démolitions de Paris.

Gravures : Entrée triomphale des troupes prussiennes à Berlin : Jeunes filles portant les couronnes offertes au roi. — Le roi de Prusse reçoit à la porte de Brandebourg les trois couronnes offertes par la ville de Berlin. — Le comte Bacciocchi. — Cession de la Vénétie : Manifestation à Padoue. — La fonderie de canons de Ruelle-sur-Touvre. — Construction des galeries intermédiaires du palais de l'Exposition universelle de 1867. — L'Envers du théâtre : le personnel, les trucs grands et petits; étude scénique par Bertall (19 gravures). — Les démolitions de Paris : Maison devant

laquelle fut assassiné Henri IV, rue de la Ferronnerie. — Échees. — Rébus.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 septembre 1866.

NAISSANCES. — 4, Augustine Guidois, rue de la Visitation; — 7, Hermine Hurtault, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Abel-Ernest-Aman Poulet, Grand'Rue; — 8, Michel-Augustin Ceppe, rue de Notre-Dame; — 9,

Marie-Eugénie Zéphirin, carrefour Dacier; — 15, Alphonse Sevrin, rue de Fenet; — 15, Blanche-Marguerite-Elisa Amiot, rue Saint-Jean.

MARIAGES. — 4, Victor Goanvic, menuisier, et Virginie Boizard, couturière, tous deux de Saumur; — Etienne-Auguste Fremond, couvreur, et Augustine Lemoine, lingère, tous deux de Saumur; — 10, Etienne Levadour, chiffonnier, et Jeanne

Gay, chapeletière, tous deux de Saumur; — 15, Marie-Jean-Louis Chassé, employé, et Marie-Joséphine Baranger, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Flavie Daugret, 41 ans, couturière, célibataire, à l'Hôpital; — 2, Arsène Bardet, 71 ans, sans profession, veuve de François Drouet, rue de Fenet; — 3, Modeste Blandin, 4 semaines, rue de Notre-Dame; — Marie Tiran, 23 ans, couturière,

épouse de Victor Peltier, rue des Boires; — 4, Louis Raimbault, 68 ans, agent d'affaires, Grand'Rue; — François René Degouy, 41 ans, propriétaire, rue Bodin; — 5, Marie-Berthe Guérineau, 15 jours, rue Saint-Jean; — 10, Louis-René Davy, 61 ans, propriétaire, rue du Palais-de-Justice; — 12, Vierge Blandin, 5 semaines, rue de Notre-Dame.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BAUDRY, notaire à Varennes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite, **TROIS MORCEAUX DE PRÉ**

Situés dans la prée du Pont-Fouchard, près le pont de Saint-Florent et la nouvelle levée, et à peu de distance les uns des autres;

L'un contenant environ 27 ares,

L'autre 11 ares,

Et le troisième 33 ares.

Ils appartiennent aux enfants Antoine Coulon, de Varennes.

S'adresser à M^e BAUDRY, notaire à Varennes. (449)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT, Dans un seul tenant.

Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale de Saumur à Chinon,

Appartenant à M. SERGÉ, propriétaire à Saumur.

D'une contenance totale de 2 hectares 58 ares 50 centiares ou 47 bois-selées.

S'adresser, pour visiter cette propriété et traiter à l'amiable, à M. SERGÉ, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (450)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 7 octobre 1866, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur François Caillé, propriétaire, au Petit-Puy, commune de Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, traversins, couvertures, rideaux, draps, serviettes, beaucoup d'effets à usage d'homme et de femme, coffre, armoire, basset, huches, tables, chaises, un bon cheval et ses harnais, moutons, batterie de cuisine, masse de fumier, bois à brûler, vin et demi-vin en barriques, cuves, fûts vides, etc., etc.

Plus : la récolte de six morceaux de vignes rouge et blanche, contenant ensemble 83 ares environ, pommes de terre et pommiers.

Situés : 1^o au champ Dufour; 2^o la Malgagne; 3^o les Landes; 4^o les Varennes; 5^o Montquartier; 6^o la Serpe.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS

La vente qui devait avoir lieu dans la Salle, Grand'Rue, le 2 octobre, est remise au mardi 9 courant. (Voir le numéro du samedi 29 septembre pour la désignation). (467)

A VENDRE

UN COUPÉ LÉGER

Presque neuf,

Bien roulant, et un harnais pour un cheval.

S'adresser au bureau du journal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE DE FUMIERS

Le jeudi 25 octobre 1866, à une heure après midi, il sera procédé, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, par le Sous-Intendant militaire, de concert avec le Conseil d'administration de l'Ecole impériale de cavalerie, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des fumiers à provenir des chevaux de ladite Ecole, pendant cinq années, à partir du 1^{er} janvier 1867, jusqu'au 31 décembre 1871.

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance du cahier des charges au quartier de l'Ecole de cavalerie, au cabinet de M. le Major, et au bureau du Capitaine d'habillement de cet établissement.

L'adjudication sera dévolue au plus offrant et n'aura lieu qu'autant que les soumissions auront atteint le prix minimum, dont le Sous-Intendant militaire donnera connaissance après le dépouillement desdites soumissions.

Saumur, le 25 septembre 1866.

Le Sous-Intendant militaire, BROU. (461)

A CÉDER

Pour cause de décès,

UN OFFICE D'HUISSIER,

Au Lion d'Angers (seul dans le canton).

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^{me} V^e FOURMY, au Lion-d'Angers, ou à M^e BAUDOUIN, notaire, même ville. (452)

A CÉDER DE SUITE,

UN MAGASIN

DE SELLERIE-CARROSSERIE,

Articles de Voyages et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses.

S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n^o 69. (165)

A CÉDER

Fonds de commerce de vins, eaux-de-vie et liqueurs, matériel, etc.

S'adresser à M. Pineau, grande rue St-Nicolas, 85, à Saumur.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

UN FOUR A CHAUX

Avec une bonne clientèle,

Situé à Dampierre, près Saumur.

S'adresser à M. DE RICHAUDEAU, propriétaire dudit four, qui l'exploite. (451)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Fraîchement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

A l'entrée de la rue Saint-Nicolas, n^o 8, anciennement occupée par un commerce de graineterie, et en dernier lieu par un café.

S'adresser à M. LÉPINE-BOURGEOIS, rue de la Comédie, à Saumur. (457)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.

S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (457)

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRER

Rue Cendrière, n^o 6.

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour;

Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n^o 8.

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son **Atelier de Confection** à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée **Grand'Rue n^o 10.** (274)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur.

IDÉES PRATIQUES

SUR

LA CAVALERIE

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8^o, avec planches et tableaux explicatifs ornés du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. officiers de l'Ecole de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 1 ^{er} OCTOBRE.			BOURSE DU 2 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 40	»	»	10	69 25	»
4 1/2 pour cent 1852.	97	»	»	»	97 50	»
Obligations du Trésor.	465	»	»	»	465	»
Banque de France.	»	»	»	»	3610	»
Crédit Foncier (estamp.).	1380	»	»	»	1385	5
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	605	»
Crédit Agricole.	625	»	»	»	630	5
Crédit Industriel.	»	»	»	»	665	»
Crédit Mobilier.	668 75	»	5	»	665	»
Comptoir d'esc. de Paris.	»	»	»	»	912 50	»
Orléans (estampillé).	987 50	5	»	»	883 75	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1172 50	»	2 50	»	1180	»
Est.	546 25	1 25	»	»	545	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	2 50	»	»	898 75	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	585	1 25	»	»	578 75	»
Ouest.	571 25	1 25	»	»	571 25	»
C ^e Parisienne du Gaz.	»	»	»	»	1630	»
Canal de Suez.	»	»	»	»	380	»
Transatlantiques.	541 25	11 25	»	»	540	»
Emprunt Italien 5 0/0.	57 30	»	05	»	56 90	»
Autrichiens.	371 25	»	»	»	371 25	»
Sud-Autrich.-Lombards.	420	1 25	»	»	412 50	»
Victor-Emmanuel.	70	»	»	»	70	»
Romains.	62 50	1 50	»	»	66	3 50
Crédit Mobilier Espagnol.	365	»	»	»	363 75	»
Saragosse.	150	3	»	»	147	»
Séville-Xérés-Séville.	26 50	»	50	»	26	»
Nord-Espagne.	105	»	10	»	107 50	2 50
Compagnie immobilière.	412 50	»	2 50	»	411 25	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	312 50	»	»	»	312 50	»
Orléans.	307 50	»	»	»	308	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	306	»	»	»	305 75	»
Ouest.	305 50	»	»	»	305 75	»
Midi.	306	»	»	»	305 75	»
Est.	307 50	»	»	»	308	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.